

# normandie



caen • alençon •  
avranches • cherbourg



## Compte rendu FO de l'instance de proximité 10 Mars 2026



**Présents pour la direction :** Maud de Bohan, déléguée aux contenus et à l'antenne et directrice régionale par intérim; Fanny Ausina-Defosse, RRH; Virginie Depond, IRH; Mickaël Goavec, rédacteur en chef; Christophe Miguel, chef de centre.

**Présents Représentants de Proximité :** François Ormain, Stéphanie Desgranges-Lentz, Carole Lefrançois, Amandine Pinault.

## Bilan Social Direct 2025

Le bilan Social Direct 2025 a été présenté par Frédérique Levée, assistante sociale et Lucie Zaïre, assistante sociale pour l'antenne de Caen.

Le **service Social Direct** est effectif à France Télévisions depuis octobre 2023. Trois modes de consultation sont possibles: la visio, le téléphone et le présentiel. En Normandie, 194 salariés sont concernés (CDD et CDI).

L'assistante sociale, Lucie Zaïre, reprend les permanences à Caen.

**Veille juridique** et sociale: le nouveau plafonnement des IJSS (indemnités journalières de la sécurité sociale) a été acté. A partir du 1er avril 2025, le plafond du salaire pour le calcul de l'IJ, passe de 1,8 à 1,4 SMIC. Cela impacte les IJ et le complément de salaire prévoyance .

La **dématérialisation de l'arrêt de travail** a été renforcée depuis septembre 2025 pour identifier les faux documents Cerfa, les faux document d'AT. Les photocopies et scan envoyés à la sécurité sociale sont désormais interdits.

**Handicap :** depuis le 1er décembre 2025, une prise en charge à 100 % de fauteuils roulants par sécurité sociale est possible.



**Retraite progressive** : depuis le 1er septembre 2025, le salarié peut continuer à travailler et peut diminuer son temps de travail et toucher en compensation une partie de sa pension de retraite. Le dispositif s'applique à partir de 60 ans.

Autre réforme concernant le **complément de mode de garde**. Pour les familles monoparentales, depuis le 1er septembre 2025, une prolongation jusqu'au 12 ans de l'enfant de l'allocation est versée par la CAF. En cas de résidence alternée suite à un divorce ou une séparation, chaque agent peut de son côté demander cette allocation auprès de la CAF.

A partir du 1er juillet 2026, création d'un **congé supplémentaire de naissance** de 2 mois, avec rémunération par l'assurance maladie de 70% du salaire le premier mois et 60% le deuxième mois. Il s'ajoute aux congés maternité, paternité ou d'adoption.

Depuis le 1er janvier 2026, un **plafonnement des arrêts de travail** a été institué. Les arrêts maladie ne peuvent excéder 30 jours et la prolongation d'un arrêt maladie ne peut excéder deux mois. Certaines dérogations restent néanmoins possibles en fonction des pathologies.

Concernant la **retraite pour la génération entre 1964 et 1968**, l'âge légal a été avancé de trois mois pour obtenir le taux plein, à partir de septembre 2026. De même pour les carrières longues.

Une **nouvelle base de calcul** pourrait être appliquée **pour les mères ayant 1, 2 ou 3 enfants**. Les 22, 23 ou 24 meilleures années de salaires seront prises en compte et non plus les 25 meilleures années. Idem pour les carrières longues.

Une réforme sur le **cumul emploi/retraite** est en attente.

### **Bilan 2025 pour l'antenne de Caen**

Des webinaires sont prévus. Il y en a eu trois en 2025 sur les thèmes suivants: Quelle incidence sur les impôts lorsqu'un enfant est en étude ? Voir autrement le handicap. Dispositifs d'aide pour les alternants.

Les permanences permettent des actions de sensibilisation: les besoins à Caen sont la santé et les addictions, tout ce qui touche au droit, à la mdph, la rqth, la retraite, la santé mentale, la parentalité et les impacts sur le poste de travail.

Les femmes ont fait davantage appel au service.

Attendus des personnes : avoir des informations claires, parler à une personne à l'écoute et avoir un plan d'action.

Une **permanence en présentiel est prévue le 31 mars de 9h à 16h30**, sur rendez-vous de préférence. Mode de contact : standard téléphone, mail support, connexion à son espace Social Direct avec le code FTV 23. La messagerie est sécurisée.

**Suite à un souhait de salariées, FO a demandé qu'une information sur la ménopause puisse avoir lieu dans l'établissement.**

Social Direct répond qu'il y a un vrai impact sur les femmes dans la vie au travail. Une information peut être envisagée avec la médecine du travail, avec des infirmières par exemple.



Un webinaire LinkedIn sur les vulnérabilités sociales au féminin est prévu le 19 mars précise Social Direct.

## Point 1 / Marche de l'établissement

---

### - La direction

La direction est assurée en intérim par Maud de Bohan jusqu'à nouvel ordre, y compris l'antenne.

## Point 2 / Info, antenne et numérique

---

### - Matinales filmées « ICI »

Il existe un accord entre France Télévisions, Radio France et « Eden production » qui emploie 40 éditeurs pour les visuels des matinales filmées. L'accord arrive à échéance au 30 juin 2026. Pour information, l'éditeur visuel réalise l'illustration sur les chansons et la mise en image sur l'actualité avec, le cas échéant, des images FTV.

Radio France reprend à sa charge les matinales filmées à partir du 30 juin, sans renouveler le contrat avec Eden, sans faire d'appel d'offre et sans en informer FTV. Il s'agit d'internaliser cette production car les budgets alloués aux matinales ont été revus à la baisse.

Cette annonce a entraîné à Radio France un préavis de grève depuis le 9 mars, reconduit les 16 et 23 mars. Des journalistes ont invoqué leur droit de retrait à l'image.

France Télévisions souhaite maintenir la diffusion des matinales en septembre sans préciser les process d'illustration.

La direction régionale par intérim indique que nous sommes désormais « ICI », radio, TV, web, service public local de l'audiovisuel. Nous ne sommes plus « France 3 » dit-elle. Les bonnettes « ICI » doivent arriver prochainement.

### - Tournages sport du weekend

On continue à faire des tournages en décalé sur les sujets sport indique le rédacteur en chef.

Les élus constatent un manque de matière qui nécessite de récupérer des images (parfois de mauvaise qualité) sur les réseaux sociaux.

L'intérêt éditorial et les moyens disponibles en personnel conditionnent les tournages sport décalés du weekend. On ne peut pas tout faire; choisir, c'est renoncer ! dit le rédacteur en chef.

### - Alpha 7 pour les Bex

Une réunion est prévue avec les journalistes des Bex d'Alençon et d'Avranches après les élections municipales indique le chef de centre. Il a été acté l'attribution d'un Alpha 7 pour Cherbourg pour des raisons éditoriales. Le rédacteur en chef explique que L'alpha 7 d'Alençon et d'Avranches a été rapatrié



à Caen car davantage de produits froids y sont tournés. De nombreux problèmes d'organisation subsistent pour satisfaire tout le monde, dit-il.

Les élus affirment qu'un sentiment d'abandon existe dans les Bex concernant ce moyen de tournage. Des prévisions de tournage avec ce matériel sont parfois annulés faute de disponibilité. Un manque de pratique peut aussi entamer la compétence et la motivation. L'emploi de la 400, matériel lourd, n'est pas confortable pour certains journalistes.

La direction répond qu'elle n'a pas de budget pour affecter un Alpha 7 dans chaque Bex, ce qui est le cas pour l'ensemble du réseau, dit-elle. Le chef de centre ajoute que ce n'est pas un outil obligatoire dans les Bex, il doit répondre aux projets éditoriaux. On fait tourner si nécessaire. Le coût des caméras n'est pas neutre, dit-il. Il précise que 5 Bex sur 18 sont dotés d'un Alpha 7 dans le réseau, avec un format plus lourd à l'Ingest, donc par forcément orienté pour de l'envoi à distance. Par ailleurs, il s'adapte plutôt sur des produits froids, il faut entendre ce discours de bon sens et économique, dit-il.

La direction par intérim comprend la frustration mais confirme des budgets contraints. Tout le monde doit pouvoir tout utiliser mais un journaliste de Caen n'a pas toujours accès à un Alpha 7, et les autres caméras ne sont pas là non plus par défaut dit-elle.

**Pour FO, un effort doit être porté sur l'appareil de production, qui est le coeur du réacteur de l'entreprise. Le syndicat va interroger la direction du réseau à ce sujet au CSE. Et demander des transferts de budgets appropriés.**

## - Élections municipales

Le chef de centre indique que l'organisation des débats du soir est en place avec un réalisateur et un assistant plateau. Des plateaux et des paniers repas sont prévus pour les équipes internes et externes.

Le plateau A sera dédié aux débats et le B aux résultats en mode plateau virtuel pour l'infographie, le « shoot effect » et le présentateur.

Les habillages sont en cours de livraison et les duplex calés.

Deux points de duplex sont prévus à Cherbourg et à Caen + des équipes de reportage avec Aviwest, et 5 journalistes web. S'ajoutent 5 montages, 1 montage web, 2 scriptes, une conférence à 15h dimanche.

La direction par intérim salue le professionnalisme, le gros travail réalisé par tous pour ces élections municipales.

## - Poste de chargé d'édition numérique

La RRH indique que la fiche de poste se trouve dans le Book emploi, dans Monespace.

Les élus demandent ce que représente le volume de travail des tâches dévolues au CEN. Le tournage/montage est-il prévu dans ses attributions ? Il semblerait que oui, selon les termes de la fiche de poste énoncés par la RRH. Elle répond que les tâches sont génériques, valables pour tous les postes de FTV.

**FO demande s'il n'y a pas incompatibilité entre la fiche de poste et le réalisé du CEN, notamment en matière de tournage et de montage dont la réalisation a été transférée aux JRI et à des monteurs dédiés. FO va demander un éclairage à ce sujet à la commission emploi du CSE réseau.**



Le reformatage des sujets réalisés par le CEN est validé par la rédactrice en cheffe adjointe, et si besoin par la coordinatrice web. Le montage des sujets web passe désormais par la validation de la rédactrice en cheffe adjointe et si besoin la coordinatrice web. Il est précisé qu'il existe un chargé d'édition numérique par antenne, sur du redéploiement de poste. Avec un alternant à Rouen.

Des moyens faibles au regard du travail à accomplir, avec notamment le départ d'un alternant à Caen, commentent les élus.

La directrice par intérim indique que France Télévisions est en train de prioriser désormais le numérique au linéaire. Les postes de CEN sont regardés avec attention, dit-elle, et salue leur travail.

## Point 3 / Emploi-Formation

---

Le détachement de Julien Teiller est prévu à partir du 30 mars et jusqu'au mois de juin sur le poste vacant de Laurent Marvyle. Il sera remplacé ponctuellement à Avranches par Anaïs Guerard pour qu'elle puisse continuer à présenter le journal et faire des produits froids à Caen, qui pourront, le cas échéant, être aussi réalisés avec Laila Agorram.

Sur les autres postes (documentaliste, vidéos, OPS..), pas de changement.

**L'arbitrage des congés** a été validé le 27 février, rendu en temps et en heure, selon le calendrier prévu.

La direction note beaucoup de départ entre le 15 juillet et le 15 août. Elle pense trouver suffisamment de CDD.

La date du **comité des salaires** pourrait être le 7 avril. Chacun peut faire le point lors de l'entretien individuel annuel et/ou avec son organisation syndicale.

### Détachement UOA

La Martinique a demandé un détachement de 6 mois pour Théophile Demeure sur un poste RH. Cela a été possible moyennant son remplacement par Fernando Kiala, cdd, déjà formé et ayant travaillé à Limoges, Bordeaux et Toulouse. Ce détachement s'effectue sans prolongation à-priori.

**Les entretiens individuels** sont du temps de travail. Ils se font jusqu'au 31 mars. Les entretiens sont répartis de façon équitable entre les encadrants. Certains entretiens ont parfois télescopé des montages.

## Point 4 / SSCT

---

Une communication interne sur le nouveau service de **désinsertion professionnelle** de la médecine du travail doit être faite.

**Un kit dépannage** fixé dans le local vélos est demandé suite aux ateliers vélos.

La RRH indique qu'une indemnité vélo est déjà prévue. Un atelier vélo pour accompagner les salariés a



aussi eu lieu. A voir pour le coût, dit-elle.

Le chef de centre craint des débordements (matériel non restitué, demande d'aide au logistique, qui va faire la maintenance du matériel ?...). Il y a déjà une aide financière, un parking à vélo... Chacun peut entretenir son vélo chez lui, dit-il. Néanmoins, cette proposition va être étudiée.

**FO soutient la mobilité douce. A ce titre, le syndicat avait demandé en son temps au Ministère des transports de favoriser l'aide financière aux salariés dans les entreprises.**

**Procédure DUERP** : la direction de France Télévisions a décidé la création d'un quatuor composé d'un représentant RH, d'un représentant de la rédaction, de la fabrication et de l'APS. Il viendra soutenir la procédure DUERP en accompagnement de l'APS IMG. Il s'agit de porter la dimension prévention des risques par le relais d'une équipe de direction dans l'écriture du DUERP, du Papripact, etc... Cela étant, les réunions métiers DUERP continuent. Ce quatuor vient en supplément.

**L'équipe de veille locale** n'est pas reconduite par la direction du réseau. Ce dispositif qualité de vie au travail, n'était pas homogène entre les antennes et les directions régionales. Des réunions pluridisciplinaires restent possibles avec les professionnels de santé pour évoquer certaines situations. Une information sera faite auprès des derniers représentants de l'EVL de Caen.

**Psychologue du travail :**

Un bilan 2025 du cabinet ACCA pour la région doit être fait.

## Prochaine réunion : le 7 avril 2026

Si vous avez des questions, des remarques, des revendications, merci de les adresser à vos représentants de proximité FO, François Ormain et Marc Michel-Dherissart.



## Numéros utiles

**Assistantes sociales :** Sté Social Direct au 0805 035 433

**Site d'inscription :** <https://francetv.socialdirect.fr> - Code de connexion : FTV23

**Mail :** [support.beneficiaire@socialdirect.fr](mailto:support.beneficiaire@socialdirect.fr)

**Discrimination :** [www.allodiscrim.fr](http://www.allodiscrim.fr) - Code FTV : 1277

**Psychologue du travail :** Cabinet Qualisocial / Nathalie Hoyé

**Ligne pour les salariés non managers :** 0805 384 772

**Ligne pour les salariés managers, RH et RP :** 0805 388 006

**Médecine du travail au :** 02 31 72 75 09 / Dr. Camille Ganivet

**Primo écoutant :** votre organisation syndicale